

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/106
OBJET : SUBVENTION AU CLUB DES ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 05/10/2015

Reçu en préfecture le 05/10/2015

Affiché le

ID : 033-243301264-20150929-2015_106-DE

SLO

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Le 29 septembre 2015 l'année deux mille quinze
à 18 h 30

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 septembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 septembre 2015

à Saint-Médard d'Eyrans - Salle des Fêtes

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A 18h43	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	A 19h09		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Y. MAYEUX	Muriel EYL	E	B. FATH
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	E	F. BOS
Béatrice CANADA	E	B. DARBO	Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	A 18h40		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	A 18h37		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Jean-François MOUCLIER est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

SUBVENTION AU CLUB DES ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier l'article 3-1;

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget;

Considérant la demande du Club des entreprises de la Communauté de Communes qui sollicite la Communauté de Communes pour une subvention de 3000 € ;

Considérant l'avis de la commission développement économique du 9 septembre 2015 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Le Club d'entreprises de la Communauté de Communes de Montesquieu a été créé en 2011 et compte aujourd'hui 94 adhérents.

Le club met en place des actions au service des entreprises et de l'économie locale mais aussi en faveur de l'emploi telles que le cercle des chercheurs de travail, la participation à la « semaine de l'emploi » avec l'organisation d'un atelier sur la découverte des métiers du bâtiment ainsi que sur le forum des métiers organisé avec le collège de Cadaujac.

Jusqu'à présent la Communauté de Communes de Montesquieu apportait au club un soutien logistique avec le prêt à titre gracieux de salles pour leurs réunions.

La demande de subvention de 3000 € pour l'année 2015 porte sur l'achat de matériel informatique et de la communication.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1°) **Décide** de l'attribution d'une subvention de 3 000 euros au titre de l'année 2015 au Club des entreprises de la CCM.

2°) **Prévoit** les crédits nécessaires au budget 2015 afférents.

3°) **Autorise** Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et signer tous documents afférents à la présente opération.

Fait à Martillac, le 29 septembre 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

